

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Mans, Jeudi 4 juin

En présence de **Dominique Le Mèner**, président du
Conseil départemental,
Régis Vallienne, président de la
Commission Réussite Educative, collèges et transports

Inauguration des bâtiments modulaires de technologie et de la salle d'arts plastiques du collège d'Ecommoy

L'installation de 22 bâtiments modulaires de qualité au collège d'Ecommoy, dans une configuration plus pratique, a permis de créer des salles de technologies et une salle d'arts plastiques. Les travaux qui ont eu lieu en 2014 et ont été financés par le Département.

Ramener les locaux de technologie dans l'enceinte du collège

Après la fermeture des ateliers de la SEGPA en 2013 décidé par l'inspecteur d'Académie, le Département de la Sarthe a décidé de rapprocher les locaux de technologie, situés dans un bâtiment annexe à environ 300 m, sur le site même du collège Alfred de Musset.

En effet, il y avait une problématique d'accompagnement des élèves vers l'annexe à chaque changement de cours, et d'éloignement des enseignants de l'équipe éducative de l'établissement.

Transfert des modules de Connerré vers le collège Alfred de Musset

Après la reconstruction du collège de Connerré, les modules libérés de l'établissement provisoire ont été affectés au collège d'Ecommoy pour y installer 2 salles de technologie avec 1 salle moyens partagés des sanitaires et locaux ménage et techniques et une salle supplémentaire, attribuée à l'enseignement artistique et son dépôt, dégageant ainsi une salle de cours dans le bâtiment enseignement.

Les anciens locaux de technologie et SEGPA ont été restitués à la Ville d'Ecommoy après le déménagement.

Description des travaux

Les travaux ont consisté en la réalisation de fondation, la mise en place des modules, la construction d'une structure métallique recevant une couverture et un bardage avec isolation thermique.

L'équipement des modules a été modifié pour correspondre aux besoins de leur nouvelle destination, notamment en matière de câblage informatique et de gestion du chauffage central du collège.

Le bâtiment, en simple RDC est accessible aux personnes handicapées. Un accès depuis le bâtiment principal du collège a été aménagé.

Durée du chantier

Début du chantier : Juillet 2014 Livraison: 3 novembre 2014.

L'équipe de direction et les agents d'entretien et de maintenance du collège, salariés du Département, ont participé activement aux différentes phases de conception, ainsi qu'au suivi du chantier et à la préparation du déménagement.

Financement

Montant des travaux réalisés : **451 000 € TTC** entièrement financés par le Département de la Sarthe.